



Soixante-dix-huitième session
Quito (Équateur), 27 et 28 juin 2006
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

INITIATIVE ST-EP

**Le travail de l'OMT concernant l'initiative « Le tourisme durable,
instrument d'élimination de la pauvreté »**

Note du Secrétaire général

Dans le présent document, le Secrétaire général rend compte au Conseil exécutif des activités menées par le Secrétariat dans le cadre de l'initiative « Le tourisme durable, instrument d'élimination de la pauvreté » (ST-EP).

INITIATIVE ST-EP

Le travail de l'OMT concernant l'initiative « Le tourisme durable, instrument d'élimination de la pauvreté »

1. Depuis son lancement par le Secrétaire général au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en septembre 2002, le travail du Secrétariat dans le domaine de la réduction de la pauvreté et dans le cadre de l'initiative ST-EP a fait des progrès substantiels.

2. À Beijing, en octobre 2003, le Secrétaire général présentait l'initiative à la quinzième session de l'Assemblée générale qui, dans l'ensemble, l'approuva en le chargeant de « prendre les mesures nécessaires pour obtenir les financements requis et pour mettre en œuvre l'initiative ».

3. Afin de concrétiser cette initiative et d'obtenir pour elle des appuis, le Secrétariat a entrepris, en 2004 et en 2005, un large éventail d'activités qui ont toutes été portées à la connaissance des sessions correspondantes du Conseil exécutif. De même, en application de la résolution 471(XV) de la quinzième session de l'Assemblée générale, un rapport à ce sujet a été présenté à la seizième session à Dakar, en novembre 2005.

4. Le présent document rend compte des progrès accomplis depuis la seizième session de l'Assemblée générale. Il porte sur les deux voies principales par lesquelles l'initiative se traduit dans la réalité, à savoir 1° la Fondation ST-EP et 2° les activités ST-EP dans le cadre du programme de travail de l'OMT.

I. La Fondation ST-EP

5. En décembre dernier à Dakar, à sa seizième session, après avoir reçu le rapport du groupe de travail mis sur pied par le Conseil exécutif, l'Assemblée générale de l'OMT approuvait la création de la Fondation ST-EP et ses statuts. La Fondation a installé son siège à Séoul, en République de Corée, dans des locaux mis à sa disposition par le gouvernement de ce pays dans l'immeuble de l'Organisation nationale du tourisme de Corée.

6. Il est rappelé que, conformément à ses statuts, la Fondation est dirigée par deux grands organes distincts : le Conseil des gouverneurs et le Comité directeur. Le Conseil des gouverneurs est essentiellement un organe à rôle décisionnaire, qui définit, pour le long terme, les grandes orientations et les priorités de la Fondation et qui encourage les activités de mobilisation de fonds.

7. Le Comité directeur est essentiellement l'organe exécutif, qui approuve les plans et programmes d'action et les budgets et qui s'occupe des questions organisationnelles et administratives et d'autres tâches de ce genre. La composition et les fonctions précises de ces deux organes, telles que les prévoient les statuts, font l'objet de l'annexe 1 du présent document.

8. La Fondation aura un Président, qui est censé y être le personnage de rang le plus élevé et jouer en outre un rôle de représentation vis-à-vis de l'Assemblée générale et du Conseil exécutif de l'OMT. Quant au Directeur général de la Fondation, il est à la tête de son « exécutif » et chargé de la gestion quotidienne. Les fonctions de ces deux personnalités sont également précisées à l'annexe 1.

9. Le Comité directeur est déjà constitué. Après les désignations auxquelles les Commissions régionales de l'OMT ont procédé à Dakar en novembre dernier, il se compose actuellement de représentants des pays suivants : Arabie saoudite, Équateur, Inde, Italie, Japon, Lesotho et Sénégal, auxquels s'ajoute la Tunisie en sa qualité de Président en exercice du Conseil exécutif de l'OMT. Le siège revenant au pays hôte, la République de Corée, au sein du Comité est occupé par l'ambassadrice Dho Young-shim, désignée par son gouvernement. Enfin, à sa réunion de Bangalore, en Inde, les 2 et 3 juin de cette année, le Comité mondial d'éthique du tourisme a désigné, comme représentant au sein du Comité directeur, son Président, M. Diego Cordovez.

10. Le Comité directeur a tenu sa première réunion le 9 mars dernier à Berlin. L'ambassadrice Dho y a été élue Présidente par intérim du Comité.

11. À cette occasion, les membres du Comité directeur ont échangé leurs opinions sur les modalités de fonctionnement de la Fondation, sur la procédure de désignation du Président et des membres du Conseil des gouverneurs, sur la collecte de fonds et leur affectation et sur d'autres questions du même ordre. Il a toutefois été décidé de différer toute décision relative à la nomination du Président jusqu'à ce qu'il ait été trouvé des candidats qualifiés. Sur la proposition du gouvernement de la République de Corée et conformément aux statuts de la Fondation, M. Jun Young Jae a été nommé Directeur général de la Fondation.

12. Le Comité directeur a également décidé de faire démarrer l'exécution de quatre projets ST-EP dans le courant du second semestre de 2006. Ces projets seront sélectionnés à sa deuxième réunion, prévue le 26 juin à Quito, en Équateur. Le Secrétariat a soumis aux membres du Comité plusieurs projets candidats pour qu'ils choisissent les quatre à financer en 2006.

13. En outre, le Secrétariat de l'OMT a soumis à l'examen du Comité un projet de principes directeurs que la Fondation pourrait adopter pour prendre des décisions concernant a) la présentation de candidatures et/ou de propositions par d'éventuels bénéficiaires souhaitant obtenir le soutien de la Fondation ; b) les critères d'évaluation de ces candidatures, et c) l'affectation ultérieure de fonds aux projets de développement et de recherche approuvés. Le Comité a convenu de prendre une décision définitive au sujet de ces principes directeurs à sa deuxième réunion.

14. À ce jour, ni le Président ni le Conseil des gouverneurs n'ont été nommés.

II. Les activités du Secrétariat de l'OMT

15. Parallèlement à l'installation de la Fondation, l'OMT a mené d'autres activités en rapport avec le programme ST-EP, à savoir des séminaires de création ou de renforcement des moyens à l'intention des fonctionnaires des ANT et autres des pays en développement, des travaux de recherche et des publications, des actions de sensibilisation et de mobilisation de fonds, des missions de définition de projets, et l'exécution de projets. Ces activités ont été financées par le propre budget de l'Organisation et par le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique dans le cadre du programme ST-EP, mis sur pied grâce à une contribution de la SNV, l'Organisation des Pays-Bas pour le développement.

II.1 Missions et projets

16. À la date de rédaction du présent document, onze missions d'assistance technique pour définir des projets pilotes ST-EP ont été effectuées par l'OMT, sur son propre budget ou grâce à un financement provenant du Fonds d'affectation spéciale susmentionné, dans les pays suivants :

- Cameroun, en mars 2004
- Éthiopie, en juin 2004
- Zambie, en décembre 2004
- Viet Nam, en mars 2005
- Mali, en mars 2005
- Colombie, en juin 2005
- République démocratique populaire lao, en septembre 2005
- Kenya, en janvier 2006
- Tanzanie, en janvier 2006
- Mozambique, en janvier 2006
- Guinée (Conakry), en janvier 2006

17. Ces missions ont servi à définir dans le monde entier quelque 140 projets d'assistance technique, dont vingt-sept ont été approuvés en vue de leur exécution en 2006 par le Fonds d'affectation spéciale OMT/SNV/ST-EP et dont neuf seront financés cette année grâce à une contribution en espèces du gouvernement italien. Ces trente-six projets sont énumérés à l'annexe 2.

18. Pour coordonner sur le terrain les questions relatives au programme ST-EP, l'OMT a nommé quatre Coordonnateurs régionaux responsables des sous-régions du monde suivantes : Afrique orientale et australe, Afrique centrale et occidentale, Amérique centrale et Amérique du Sud.

II.2 Séminaires de création ou de renforcement des moyens et travaux de recherche

19. Le département Développement durable du tourisme a poursuivi ses activités de formation et de création ou de renforcement des moyens dans des matières liées à la réduction de la pauvreté grâce à des formes durables de tourisme. Outre les sept séminaires de formation qui ont eu lieu en 2004 et en 2005, un séminaire a été organisé au mois de mai de cette année à Asunción, au Paraguay, à l'intention des pays de l'Amérique du Sud. En tout, plus de cinq cents fonctionnaires et décideurs d'ONG et d'autres organisations ont participé à ces séminaires.

20. Le prochain séminaire est prévu pour l'Afrique. Il portera sur la réduction de la pauvreté non seulement à l'aide d'initiatives de projets reposant sur les communautés mais aussi au moyen de l'amélioration de la chaîne logistique des hôtels existants afin de limiter les fuites. Il se tiendra du 5 au 7 juillet à Tanger, au Maroc.

21. Avec le concours du Membre affilié COTELCO, de Colombie, le Secrétariat a également organisé un séminaire destiné à sensibiliser les hôteliers et d'autres entreprises touristiques à la lutte contre la pauvreté. Ce séminaire, tenu les 22 et 23 juin à Bogotá, a eu pour but de munir les entreprises touristiques classiques d'instruments leur permettant, grâce à l'amélioration de la chaîne logistique, de faire bénéficier plus directement de leur activité les couches pauvres de la population aux niveaux des villes, des régions et des pays.

22. Pour ce qui est des travaux de recherche, le département Développement durable du tourisme a achevé l'étude de plusieurs projets et produits touristiques qui parviennent à contribuer à faire reculer la misère dans différents pays ; vingt-six cas de vingt pays sont examinés en détail dans l'ouvrage *Poverty Alleviation through Tourism – A Compilation of Good Practices* paru récemment en anglais et dont les versions espagnole et française seront disponibles dans les deux prochains mois.

II.3 Sensibilisation et mobilisation de fonds

23. Le Secrétariat participe activement à la préparation de l'Examen à mi-parcours du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés (PMA), convoqué par l'Organisation des Nations Unies pour septembre 2006. Un rapport complet sur les progrès accomplis par les PMA dans le secteur touristique au cours de la période 2000-2005 a été remis au Secrétaire général de l'ONU. Ce rapport examine aussi les défis restant à relever pour exploiter au maximum le rôle que le tourisme peut jouer dans ces pays, surtout sous l'angle de sa contribution à la réduction de la pauvreté. Le rapport en question est disponible sur demande.

24. Parallèlement, le Secrétariat a participé à la Conférence ministérielle des PMA, qui s'est tenue au début du mois de juin à Cotonou, au Bénin. Il y a proposé de faire figurer explicitement le tourisme comme moyen efficace de réduction de la pauvreté dans la stratégie dite de Cotonou, qui sera soumise au sommet des PMA au siège des Nations Unies en septembre prochain.

25. Comme les années précédentes, le Secrétariat a convoqué le quatrième Forum ST-EP, qui s'est déroulé avec succès le 10 mars à Berlin, dans le cadre de l'ITB. Pendant le même salon, l'OMT a organisé une première réunion avec un groupe de voyagistes, pour la plupart de petite taille et européens, en vue de la création d'un réseau de voyagistes pour la réduction de la pauvreté dans les destinations (RVRPD)¹. La raison d'être du RVRPD serait d'échanger des informations sur les projets et produits touristiques au service des pauvres afin d'en faciliter la promotion et le marketing et de finir par entraîner leur succès commercial.

26. En dernier lieu, le Secrétariat s'efforce toujours d'obtenir, pour l'initiative ST-EP, de nouveaux appuis financiers, dans le but d'élargir l'éventail des activités entreprises dans ce domaine et d'en multiplier les avantages pour les États membres.

27. À cet effet, de hauts fonctionnaires de l'OMT ont participé activement aux manifestations ci-après se rapportant à la lutte contre la pauvreté :

- Atelier international du FIDA sur le thème « Tourisme rural et développement durable : encouragement d'une démarche au service des pauvres en Équateur, en République dominicaine, au Maroc et au Yémen » (Rome [Italie], 17 et 18 novembre 2005) ;
- Séminaire sur la coopération du gouvernement italien au développement (Rimini [Italie], 21 novembre 2005) ;
- Microfinance et tourisme – PlaNet Finance (Marseille [France], 1^{er}-3 décembre 2005) ;
- Réunion du groupe d'experts interinstitutions de la CESAP de l'ONU sur le tourisme et la réduction de la pauvreté (Bali [Indonésie], 6 décembre 2005) ;
- Forum international sur le tourisme solidaire et le commerce équitable (Chiapas [Mexique], 23-27 mars 2006) ;
- Conférence internationale sur la réduction de la pauvreté par le tourisme (Université des Sciences sociales de Toulouse [France], 31 mars 2006), et
- Congrès mondial du tourisme social – BITS (Aubagne [France], 10-13 mai 2006).

II.4 Exécution de projets ST-EP

28. Au sein du Secrétariat, c'est le service de la Coopération technique qui est chargé de l'exécution des projets ST-EP. Il s'occupe de fournir un appui technique pour toutes les activités des projets et supervise le travail des Coordonnateurs ST-EP régionaux affectés sur le terrain pour garantir l'efficacité dans la réalisation de ces activités. En outre, il assure la liaison avec les partenaires sur le terrain, comme la SNV, le PNUD, les ONG, des groupes universitaires et les autorités locales. Il examine aussi périodiquement l'état d'avancement des projets sous les angles matériel et financier et surveille les aspects qualitatifs des résultats de chaque projet.

¹ Tour Operators Network for Poverty Alleviation at Destinations (TONPAD)

A N N E X E 1

Extraits des statuts de la Fondation ST-EP de l'OMT

Article 6 Structure

La structure de la Fondation ST-EP comprend :

1. le Conseil des Gouverneurs,
2. le Comité directeur,
3. le Président,
4. le Directeur général et le personnel.

Article 7 Composition

1. Le Conseil des Gouverneurs se compose :
 - du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ou de son représentant,
 - du Secrétaire général de l'OMT ou de son représentant,
 - d'un représentant du Gouvernement hôte,
 - de sept personnalités représentant les six régions de l'OMT, dont deux représentant l'Afrique, désignées par le Conseil exécutif de l'OMT sur proposition des Commissions régionales de l'OMT, et
 - du Président de la Fondation ST-EP (sans voix délibérative).

En outre, les donateurs apportant à la Fondation ST-EP une contribution de 500 000 \$EU ou plus par an, en espèces ou en nature, ont le droit de désigner un représentant au Conseil ST-EP, à condition que le nombre de leurs représentants n'y dépasse pas le nombre des autres membres non donateurs. En cas de dépassement, les donateurs doivent élire parmi eux leurs représentants au sein du Conseil pour que leur nombre soit similaire à celui des membres non donateurs, en essayant d'assurer la représentation équilibrée des divers types de donateurs.

2. Le Comité directeur se compose :
- du Président du Conseil exécutif de l'OMT,
 - d'un représentant du Gouvernement hôte,
 - du Secrétaire général de l'OMT ou de son représentant,
 - du Président de la Fondation ST-EP (sans voix délibérative),
 - du Directeur général de la Fondation ST-EP (sans voix délibérative),
 - de sept représentants des États membres de l'OMT (un de chaque Commission régionale plus un membre africain supplémentaire), désignés par le Conseil exécutif de l'OMT, et
 - d'un représentant du Comité mondial d'éthique du tourisme créé par l'OMT.

Article 8 **Fonctions et pouvoirs**

1. CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil des Gouverneurs :

- 1) élabore la politique d'ensemble de la Fondation ST-EP,
- 2) définit les actions prioritaires à mener à différentes périodes,
- 3) suit et évalue d'une façon générale les activités de la Fondation ST-EP afin de déterminer si elles sont conformes à ses objectifs et à ses plans d'application,
- 4) émet des recommandations relatives aux activités de la Fondation ST-EP à l'intention du Comité directeur,
- 5) encourage les activités de collecte de fonds et de mobilisation de ressources,
- 6) crée les comités subsidiaires qu'il juge nécessaires pour remplir ses fonctions,
- 7) approuve l'investissement des capitaux de la Fondation ST-EP,
- 8) accomplit tous les autres actes qu'il peut considérer comme nécessaires, utiles et appropriés pour atteindre les objectifs de la Fondation ST-EP, et
- 9) se réunit une fois par an.

2. COMITÉ DIRECTEUR

Les fonctions et pouvoirs du Comité directeur sont les suivants :

- 1) définir les moyens d'atteindre les objectifs de la Fondation ST-EP,
- 2) approuver les plans et programmes d'exécution de ses activités et projets,
- 3) examiner le rapport coût/efficacité ainsi que l'intégrité et la transparence financières de la Fondation ST-EP,
- 4) approuver le budget et les comptes de la Fondation ST-EP sur proposition de son Président,
- 5) nommer un commissaire aux comptes extérieur et un conseiller juridique,
- 6) nommer le Président de la Fondation ST-EP,
- 7) entériner la désignation du Directeur général de la Fondation ST-EP sur proposition du Gouvernement hôte,
- 8) approuver la structure administrative de la Fondation ST-EP,
- 9) approuver la politique de la Fondation ST-EP en matière de personnel et les traitements de base,
- 10) approuver la création d'agences de la Fondation ST-EP et
- 11) accomplir tous les autres actes qu'il peut considérer comme nécessaires, utiles et appropriés pour atteindre les objectifs de la Fondation ST-EP.

Article 9 Procédures

1. CONSEIL DES GOUVERNEURS

1) À chacune de ses sessions, le Conseil des Gouverneurs élit Président un de ses membres, qui occupe ce poste jusqu'à la session suivante. Le Président informe le Comité directeur, à sa première réunion après la session du Conseil des Gouverneurs, des décisions prises par ce dernier.

2) Le Conseil des Gouverneurs tient une session ordinaire tous les ans. Il peut tenir une session extraordinaire à la demande du tiers de ses membres ou à l'initiative de son Président.

3) La date, le lieu et l'ordre du jour de toute session, ordinaire ou extraordinaire, du Conseil des Gouverneurs sont communiqués à tous ses membres et à l'OMT au moins un mois à l'avance.

4) Les décisions du Conseil des Gouverneurs sont prises à la majorité simple des voix des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

5) Pour la tenue des sessions du Conseil des Gouverneurs, le quorum est de la moitié de ses membres plus un.

2. COMITÉ DIRECTEUR

1) Le Comité directeur élit en son sein un Président. Le mandat du Président, renouvelable, est de trois ans.

2) Le mandat des Directeurs élus (autrement dit des Directeurs représentant les régions de l'OMT) est de quatre ans. Ces directeurs peuvent être réélus pour un deuxième mandat.

3) En cas de vacance d'un poste de Directeur élu en raison du départ à la retraite, du décès ou de l'incapacité du titulaire ou pour toute autre cause, le titulaire est remplacé par une autre personne de la même région.

4) Le Comité directeur tient tous les ans deux réunions ordinaires.

5) Le Comité directeur peut tenir des réunions extraordinaires à la demande de trois de ses membres et ou à l'initiative de son Président.

6) La date, le lieu et l'ordre du jour de toute réunion, ordinaire ou extraordinaire, du Comité directeur sont communiqués à tous ses membres et à l'OMT au moins un mois à l'avance.

7) Pour la tenue des réunions du Comité directeur, le quorum est de sept membres. Les Directeurs peuvent y participer par visioconférence.

8) Les décisions du Comité directeur sont prises à la majorité simple des voix des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Article 10

Président et Directeur général

1. PRÉSIDENT

1) Le Président de la Fondation ST-EP est nommé par le Comité directeur pour un mandat de trois ans renouvelable.

2) Le Président prépare les plans de projets, le budget et les rapports annuels en vue de leur examen et de leur approbation par le Comité directeur et par le Conseil des Gouverneurs.

3) Le Président entretient une étroite coopération avec l'OMT en ayant avec elle des réunions régulières et en présentant un rapport à son Assemblée générale tous les deux ans et, s'il lui en est fait la demande, à son Conseil exécutif.

4) Avec l'accord préalable du Comité directeur, le Président peut signer des contrats et des accords qui touchent aux objectifs, au siège, au développement ou à la dissolution de la Fondation ST-EP, ainsi qu'aux grandes questions la concernant.

2. DIRECTEUR GÉNÉRAL

1) Le Directeur général de la Fondation ST-EP (dénommé ci-après « le Directeur général ») est nommé par le Comité directeur après consultation du Gouvernement hôte. Le mandat du Directeur général, renouvelable, est de trois ans.

2) Le Directeur général veille à ce que les objectifs de la Fondation ST-EP soient poursuivis efficacement. Il est responsable de la marche et de la gestion quotidiennes de la Fondation ST-EP.

3) Le Directeur général peut signer les actes juridiques nécessaires pour assurer le fonctionnement normal de la Fondation ST-EP. Si les circonstances l'exigent, pour les grandes questions, il le fait sous réserve de l'approbation du Président.

4) Le Directeur général assiste le Président dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

A N N E X E 2

Projets qui seront financés en 2006 par le Gouvernement italien dans le cadre du programme ST-EP

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
<p>Ghana Côte sud-ouest</p>	<p>Développement de l'écotourisme et du tourisme culturel à Butre et à Dixcove pour assurer des sources de revenu durables et la protection et la gestion des ressources naturelles Les atouts naturels, culturels et archéologiques de la zone côtière du district Ahanta West offrent une possibilité exceptionnelle de mise en valeur touristique écoculturelle. Une activité d'écotourisme et de tourisme culturel bien conçue et reposant sur les communautés peut y améliorer les moyens d'existence de la population locale et y contribuer à la gestion durable des ressources et à la protection de la biodiversité.</p>	<p>a. Travaux de recherche et études pour évaluer les données et informations utiles afin d'élaborer des normes et des principes directeurs b. Création ou renforcement des moyens c. Marketing d. Soutien direct aux entreprises écotouristiques et au secteur e. Communication en faveur du développement avec pour axes les enseignements à tirer du projet et l'alimentation du débat national et international sur le tourisme écoculturel.</p>	<p>RICERCA E COOPERAZIONE</p>	<p>18 mois 72 500 €</p>

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
Colombie île de Providencia	<p>Développement et renforcement des services et produits touristiques Diversification et amélioration de l'offre touristique de l'île au moyen du renforcement des services et produits existants ainsi que de la conception de nouveaux services et produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création et maintien d'alliances stratégiques avec les compagnies aériennes (vols directs au départ de la Colombie continentale, vols en provenance d'Amérique centrale), renforcement des autres moyens de transport (bateau) - Création et maintien d'alliances stratégiques avec détaillants et grossistes - Mise en place d'un système de carte de tourisme pour accroître les recettes de la commune - Développement et unification des forfaits - Activités et campagnes de promotion, conception de matériel de promotion et d'information 	Asociación Ecológica y Turística de la Vieja Providencia y Santa Catalina (ECOASTUR)	30 000 \$

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
Colombie île de Providencia	<p>Programme d'écotourisme Mise en route d'un programme d'écotourisme afin d'en faire le produit principal de l'île</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un plan directeur de l'écotourisme - Sensibilisation et formation des principaux acteurs locaux (ONG, municipalité, secteur privé du tourisme, personnel du parc national naturel, etc.) à la gestion de l'écotourisme - Aménagement ou construction de l'infrastructure essentielle (sentiers, signalisation, etc.), conception de matériel professionnel d'information (guide d'écotourisme), création d'emplois et de revenus grâce aux services et produits écotouristiques 	Asociación Ecológica y Turística de la Vieja Providencia y Santa Catalina (ECOASTUR)	70 000 \$

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
<p>Mali Localités de Siby, Teriya Bugu, Djenné, Wallia, différents villages du pays Dogon et Assana</p>	<p>Création d'un Réseau pour le tourisme responsable au Mali, comme instrument de développement socioéconomique et culturel local Constitution d'un réseau entre différents organismes s'occupant de tourisme responsable au Mali et des opérateurs solidaires italiens et français pour y augmenter le flux des voyageurs de tourisme responsable, ainsi que les avantages économiques et socioculturels pour les communautés d'accueil locales</p>	<p>a. Renforcer la capacité opérationnelle sur place des opérateurs de tourisme responsable b. Réaliser des campagnes de sensibilisation en Italie et en France c. Soutenir l'action des organismes du réseau d. Encourager la création d'entreprises sociales dans le secteur du tourisme responsable grâce aussi à un système de microcrédit pour le financement de projets touristiques pour les plus pauvres</p>	<p>Viaggi Solidali en partenariat avec Vision du Monde et des associations locales (AEDR, Karamba Touré, Atembu So, Djenné Patrimoine, etc.)</p>	<p>12-18 mois 70 085 €</p>
<p>Mali Djenné (projet complémentaire)</p>	<p>Programme de protection de la santé des jeunes filles spécialisées dans la fabrication et la vente d'artisanat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des risques sanitaires encourus par ces jeunes et des moyens de les prévenir - Dotation en équipements de prévention - Mise en place 1° de formations spécialisées à l'utilisation des moyens de protection et 2° de campagnes de sensibilisation aux risques encourus 	<p>Partenaire local à déterminer (autorité locale responsable de la santé)</p>	<p>12 mois 15 000 €</p>

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
<p>Mali Sangha - Mopti - Djenné (projet complémentaire)</p>	<p>Appui technique et méthodologique aux équipes du programme PNUD-VNU pour l'extension des actions de développement touristique de Sangha aux régions du pays Dogon, de Mopti et de Djenné</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Application et contrôle des indicateurs d'évaluation de la pauvreté et des actions menées - Mise en place d'un fonds de microcrédit dans le cadre du développement du tourisme communautaire 	<p>PNUD-VNU</p>	<p>12 mois 19 000 €</p>
<p>Guatemala Alta Verapaz</p>	<p>Projet écotouristique « Café et <i>panela</i> » dans les départements du Quiché et de l'Alta Verapaz Contribution au développement social et économique des communes de Chapul, Uspantán, Chicamán et Ixcán dans le département du Quiché et de la commune de San Cristóbal Verapaz dans le département de l'Alta Verapaz au moyen du renforcement de la culture, de la production et de la commercialisation du café et de la <i>panela</i> (sucre roux servant à la confection de friandises), qui permettront de diversifier l'offre écotouristique régionale comme concept novateur alliant, dans ces cinq communes, les activités agricoles et les atouts naturels, historiques et culturels</p>	<p>Développement social et économique et développement durable du tourisme (Renforcement de la structure institutionnelle du tourisme, encouragement des investissements locaux, soutien au développement d'un réseau d'information touristique, encouragement du développement des capacités individuelles et collectives des femmes pour qu'elles participent à l'activité touristique, etc.)</p>	<p>Movimondo, CONAP, ministère de l'Environnement, CECON-USAC, Instituto Guatemalteco de Turismo (INGUAT), Camara de Comercio de Guatemala à Uspantán, Instituto Nacional de Bosques (INAB), Asociación PARTICIPA</p>	<p>Trois ans, de 2006 à 2009 Requis : 75 328 Payé par Movimondo : 16 019 Total : 91 347</p>

Pays et lieu	Proposition de projet, intitulé et résumé	Nature du projet	Partenaires	Durée et coût total
<p>Nicaragua Solentiname, Ometepe, Masaya</p>	<p>Initiatives de tourisme rural communautaire le long des itinéraires des lacs et des volcans du Nicaragua : Solentiname, Ometepe et Laguna de Apoyo Intégration de l'agrotourisme dans les activités de production au moyen de visites des domaines agricoles, de l'observation et de la participation à la production, d'excursions avec des guides spécialement formés, et de la promotion et de la vente des produits. Le projet prévoit aussi la construction ou la modernisation d'infrastructures comme les pensions et les restaurants, dont la gestion sera confiée aux bénéficiaires.</p>	<p>Tourisme rural communautaire Établissement d'un diagnostic Organisation d'itinéraires et d'activités agrotouristiques Ateliers sur l'accueil des visiteurs et la gestion Activités de promotion Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ACRA à Solentiname - ACRA à Ometepe - MOVIMONDO et FUPADE à Masaya + ONG locales 	<p>1 an 75 000 €</p>
<p>Viet Nam Station de Da Lat dans la province de Lam Dong (à proximité du centre d'intérêt qu'est le mont Lang Biang)</p>	<p>Projet de vente d'objets artisanaux de la communauté Kho Assistance technique et renforcement des moyens des femmes de la communauté locale produisant des objets d'artisanat</p>	<p>Assistance technique : évaluation des besoins, lancement d'une association d'artisans, formation aux méthodes de vente et création de points de vente au mont Lang Biang Programme de formation consacré au style, à la qualité et à la fixation du prix du tissu produit et à ses chances de succès auprès des touristes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité provinciale - Organisations de la communauté 	<p>55 000 \$ dont charges d'exploitation : 25 000 \$ et capital : 30 000 \$ (aide à la construction de bâtiments)</p>
				<p>530 000 USD (1 €=1,2 USD)</p>

Projets qui seront financés en 2006 par le Fonds d'affectation spéciale OMT/SNV/ST-EP

Description	Budget	Durée	Responsable à l'OMT	Interlocuteur(s)	Partenaire(s)
Équateur : renforcement des PME du secteur touristique	150 000 \$	150 000 en 2006, 50 000 en 2007	Doris Solis	Ministère du Tourisme, Réseau de financement rural	SNV, AECI, PNUD, RA, OIT
Équateur : renforcement des compétences des administrations provinciales en matière de tourisme durable	10 000 \$	Févr-juillet	Doris Solis	Concope (consortium de conseils provinciaux)	AECI
Équateur : tourisme durable dans les espaces protégés	20 000 \$	Janv-déc	Doris Solis	Ministère du Tourisme et ministère de l'Environnement	PNUD, FEM
Équateur : renforcement de la gestion des affaires par les organisations de tourisme communautaire	50 000 \$	Janv-déc	Doris Solis	FEPTCE (réseau d'organisations de tourisme communautaire)	SNV, OIT, ministère du Tourisme
Équateur : élaboration d'un plan directeur du tourisme	45 000 \$	Mars-oct	Harsh Varma	ANT	BID (Banque interaméricaine de développement)
Bolivie : écotourisme communautaire dans le parc national d'Amoro	40 000 \$	Janv-déc	Doris Solis	ONG Tekoati, PROCREDITO	SNV
Bolivie : amélioration des services de guides locaux en Chiquitania	21 300 \$	Janv-déc	Doris Solis	Municipalités de Chiquitania	SNV
Bolivie : développement des PME touristiques au service des pauvres	73 175 €	Mars-déc	Eugenio Yunis	Prestataires locaux de services de développement des entreprises	Conservation International, Verde Ventures

Description	Budget	Durée	Responsable à l'OMT	Interlocuteur(s)	Partenaire(s)
Cambodge : plan de tourisme communautaire	50 000 €	Mars-sept	Harsh Varma	Gouvernement du Royaume du Cambodge	SNV
RDP lao : projet d'application de la loi sur le tourisme du Laos	18 368 \$	Mars-août	Harsh Varma	ANT	SNV
RDP lao : planification et promotion du tourisme pour les grottes de Viengxay	35 000 \$	À partir de mai 35 000 en 2006 9 900 en 2007	Eugenio Yunis	Principal client : Office du tourisme de la province de Houaphanh Interlocuteurs : Office du tourisme des grottes et du mémorial Kaysone Phomvihane, Administration de la province de Houaphanh	Administration nationale du tourisme du Laos (ANTL), The Cultural Heritage Centre for Asia & Pacific, Faculté des Arts de l'Université Deakin, Victoria (Australie), Croix-Rouge laotienne
RDP lao : renforcement des moyens de planification et de gestion de la protection des sites, district de Viengxay	28 000 \$	À partir de mai 28 000 en 2006 5 800 en 2007	Eugenio Yunis	Principal client : Office du tourisme de la province de Houaphanh Interlocuteurs : Administration du district de Viengxay, Office du tourisme des grottes et du mémorial Kaysone Phomvihane, Office de l'agriculture et des forêts de la province de Houaphanh, district de Viengxay : département de l'agriculture et des forêts, unité de l'aménagement du territoire, Office de l'environnement et Administration de la ville	Administration nationale du tourisme du Laos (ANTL), The Cultural Heritage Centre for Asia & Pacific, Faculté des Arts de l'Université Deakin, Victoria (Australie)

Description	Budget	Durée	Responsable à l'OMT	Interlocuteur(s)	Partenaire(s)
RDP lao, Népal et Viet Nam : étude de la collaboration entre partenaires multiples dans le domaine du tourisme durable	10 560 €	Janv-mai	Eugenio Yunis	ANT des trois pays	SNV, Université de Wageningen (Pays-Bas)
Viet Nam : soutien à l'application de la loi sur le tourisme pour renforcer le développement durable et la lutte contre la pauvreté	35 000 \$	Juin-déc	Harsh Varma	ANT Départements provinciaux du commerce et du tourisme	LERES (Legal Research and Services) SNV
Afrique australe : soutien du tourisme communautaire en matière de marketing	150 000 €	Janv-déc	Tim Foggin	Retosa (Organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe)	SNV
Afrique australe : programme de relations entre entreprises touristiques au service des pauvres	10 000 €	Janv-déc	Tim Foggin	PME touristiques de l'Afrique australe	SNV Établissements universitaires
Rwanda : élaboration d'une politique et d'une stratégie	20 000 €	Janv-sept	Tim Foggin	ORTPN (Office rwandais du tourisme et des parcs nationaux)	SNV
Rwanda : atelier sur la gouvernance du tourisme	12 000 €	Mai-sept	Tim Foggin	ORTPN (Office rwandais du tourisme et des parcs nationaux)	SNV
Ouganda : développement du tourisme communautaire	5 000 €	Janv-juin	Tim Foggin	UCOTA (Association du tourisme communautaire de l'Ouganda)	SNV
Éthiopie - Tanzanie : développement de l'écotourisme dans le parc national du massif du Balé	10 000 €	Janv-déc	Tim Foggin	Autorité du parc national du massif du Balé	Société zoologique de Francfort

Description	Budget	Durée	Responsable à l'OMT	Interlocuteur(s)	Partenaire(s)
Éthiopie - Rwanda : relations des entreprises de tourisme au service des pauvres avec les logeurs du secteur privé	10 000 €	À partir de mai	Tim Foggin	Bishangari Ecologde / AFOSWERA Rwanda (gîtes gérés par des veuves)	Départements et établissements universitaires d'études de tourisme
Cameroun : projet de tourisme durable à Ebogo	44 500 €	Janv-déc	Christine Jacquemin	Comité de développement d'Ebogo, ministère du Tourisme	SNV, IECD, DGCID, UE
Cameroun : formation des guides à l'observation des oiseaux	8 900 €	Janv-avril	Christine Jacquemin	Organisation d'écotourisme du mont Cameroun	SNV, GTZ, ministère du Tourisme
Ghana, Mali, Burkina Faso, Bénin : programme de marketing de destinations multiples en Afrique occidentale	25 000 €	25 000 en 2006, 70 000 en 2007	Christine Jacquemin	ANT, associations de voyageurs du Mali, du Burkina Faso, du Ghana et du Bénin	(PNUD, DGCID, GTZ)
Mali : formation de guides non officiels	13 000 €	Janv-déc	Christine Jacquemin	MAT, OMATHO	SNV, PNUD (VNU)
Mali : amélioration de la santé des artisanes	9 000 €	Mars-sept	Christine Jacquemin	MAT, ministère de la Santé	SNV, PNUD, ONG médicale
Mali : promotion de l'hébergement local par l'Office du tourisme de Siby	10 000 €	Janv-déc	Christine Jacquemin	MAT, ministère de la Santé	SNV, GTZ, PNUD, hôtels du secteur privé à Bamako
Afrique occidentale : développement du tourisme durable dans les parcs nationaux transfrontaliers d'Afrique occidentale	71 600 €	Mars-déc	Ousmane Ndiaye + Christine Jacquemin	ANT d'Afrique occidentale	Banque islamique de développement (DGCID, SNV)
Albanie : rédaction d'une loi sur le tourisme durable	50 000 €	Avril-déc	Harsh Varma	ANT	SNV + autres organismes de développement
Monténégro	25 000 €		Harsh Varma	ANT	SNV + autres organismes de développement
Total	1 325 239 €				

